

Le visuel choisi pour les Journées d'étude 2017 est une photographie prise au Palais de l'Élysée lors de l'investiture d'Emmanuel Macron, président de la République française, dimanche 14 mai 2017. Le Mobilier national avait installé le tapis rouge, à la longueur particulièrement rare, réservé aux événements les plus importants. L'auteur de la photographie est Thomas Aillagon, responsable du développement culturel au Mobilier national, qui nous a gracieusement donné l'autorisation de reproduire ce cliché.

Visites du jeudi 23 novembre 2017

Deux visites sont proposées par les conservateurs, sur inscription, à ceux qui arriveront la veille, à partir de 14h :

Boudoir turc, Théâtre impérial

Le nombre de place étant limité à 50 personnes, les réservations se feront dans l'ordre de réception des demandes.

Organisation pratique

Hébergements les plus proches :

Hôtel IBIS, 18 rue de Ferrare

Hôtel Belle Fontainebleau, 1 rue de la Chancellerie

Le Richelieu, 4 rue de Richelieu

Office du tourisme : www.fontainebleau-tourisme.com

Stationnement automobile

Les stationnements à proximité du château sont tous payants, deux parkings payants sont proches.

Aucun stationnement ne sera possible dans l'enceinte du château.

Pour les conditions d'accès en transport en commun, consulter le site du château de Fontainebleau :

www.musee-chateau-fontainebleau.fr

Droits d'inscription aux journées d'étude 2017

Pour vous inscrire, nous vous remercions de nous faire parvenir le coupon d'inscription sur lequel vous indiquerez votre éventuelle demande d'inscription pour les repas de la mi-journée et du vendredi soir. Le coupon sera accompagné du règlement global (par chèque ou par virement) correspondant au prix total de vos frais d'inscription et de vos repas.

Les réservations se feront dans l'ordre de réception.

- Pour les adhérents à jour de leur cotisation au moment de l'inscription, le montant de la participation s'élève à 15 €.

- Pour les non-adhérents, les frais de participation s'élèvent à 35€.

Ces montants sont forfaitaires pour les deux jours.

- Pour les intervenants aux journées : Exonération des frais de participation

Pour adhérer, il est nécessaire d'envoyer une lettre accompagnée d'un C.V. à Claude Coupry, responsable des adhésions : claudc.coupry@orange.fr. Les demandes sont examinées par les administrateurs lors de chaque réunion du conseil d'administration.